

A B

C



DES HÉPATITES

Ce document s'adresse principalement aux **USAGERS DE DROGUES ET À LEURS PROCHES.**

Le but de cette brochure n'est pas d'encourager ou de décourager la consommation de drogues mais de donner une information correcte et détaillée, pour un usage à moindre risque.

La détention et l'usage de stupéfiants sont illégaux et susceptibles d'entraîner des sanctions pénales (loi de 1921, revue en 1975 et en 2003).

TABLE DES MATIÈRES

1. Une hépatite, c'est quoi ?	3
2. Hépatites A et B	8
3. Hépatite C	9
Modes de transmission	10
Co-infection et Réinfection.....	11
Conseils de Réduction des Risques.....	12
Dépistage	14
Vivre au quotidien avec une hépatite C	16
Traitement	18
4. Hépatite C en prison	20
5. Contacts et adresses	22

1. UNE HÉPATITE, C'EST QUOI ?



Une hépatite est une inflammation qui perturbe le fonctionnement du foie.

Elle peut être causée par un **virus**. Dans ce cas, on parle d'**hépatite virale**. Il existe plusieurs virus (A, B, C, D, E) qui entraînent différentes formes d'hépatites.

L'hépatite peut aussi être due à une consommation excessive de **substances toxiques** (ex.: alcool, colle, certains médicaments, etc.).

Transmission

Traitement

HÉPATITE A (et E)

- Absorption d'aliments ou d'eau contaminés.
- Lors de relations sexuelles : si contact avec selles (caca).

Traitement des signes visibles de la maladie uniquement.

HÉPATITE B (et D)

- Sperme, sécrétions vaginales.
- Sang, salive (morsure).

Traitement de la maladie : contrôle et limite sa contagion.

HÉPATITE C

- Contact avec du sang :
- Lors de relations sexuelles.
 - Partage de matériel de consommation. (injection ou paille).

Traitement de la maladie :

- Guérison > 95% des cas après 2 à 3 mois de traitement et avec très peu d'effets secondaires.

HÉPATITE TOXIQUE

Atteinte du foie causée par l'alcool et autres produits toxiques (certains médicaments comme le paracétamol).

Traitement des signes visibles de la maladie uniquement.

Évolution sans traitement

Complication

Prévention

Le virus disparaît de lui-même.

Risque
d'hépatite
aigüe
grave.

- Vaccin.
- Hygiène (lavage des mains).
- Préservatif.

Le virus disparaît de lui-même chez 9 personnes sur 10.

1 personne sur 10 développe une **hépatite chronique**.

Risque
d'hépatite
chronique
avec fibrose,
cancer du foie.

- Vaccin.
- Conseils de Réduction des Risques.
- Matériel de consommation stérile et à usage unique.
- Préservatif.

Le virus disparaît de lui-même chez 2 à 3 personnes sur 10.

7 à 8 personnes sur 10 développent une **hépatite chronique**.

Risque
d'hépatite
chronique
avec fibrose,
cancer du foie.

- Pas de vaccin.
- Conseils de Réduction des Risques.
- Matériel de consommation stérile et à usage unique.
- Préservatif.

Complications en fonction de la consommation.

Réduction de la consommation de substances toxiques (alcool, médicaments).

COMMENT ÉVOLUE UNE HÉPATITE?

Quels sont les signes?

Peu ou pas de symptômes, fatigue, fièvre, perte d'appétit, amaigrissement, douleurs au ventre, nausée, vomissement, urine foncée, jaunisse.

Hépatite aigüe

- Quand le virus entre en contact avec l'organisme.
- L'hépatite est souvent asymptomatique : elle ne présente généralement aucun signe.



Hépatite aigüe grave

- Très rare, urgence vitale, la réaction du système immunitaire est tellement forte contre l'agression par le virus, qu'il y a une destruction du foie.
- Ne concerne pas l'hépatite C.

Hépatite chronique

- Hépatite qui reste plus de 6 mois dans le corps et dont l'organisme n'arrive pas à se débarrasser seul.
- **L'hépatite chronique peut ne pas présenter de signes avant plusieurs années.***
- Quand l'infection devient chronique, elle peut avoir des conséquences sérieuses (fibrose, cirrhose) au bout de plusieurs années.

* souvent appelée «hépatite dormante» : pourtant ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de symptôme que le virus n'est pas là.





Fibrose

- Les cellules du foie infectées par le virus et/ou les substances toxiques sont détruites par le système immunitaire. Ces cellules sont remplacées par des cicatrices fibreuses. Il y a différents stades de fibrose :

F0 - pas de fibrose.



F4 - cirrhose du foie.



Cirrhose

- L'architecture du foie est modifiée par les agressions des virus, de l'alcool, des médicaments. Le sang ne peut plus circuler correctement dans le foie.

- Le foie ne fabrique plus en quantité suffisante certaines substances indispensables au fonctionnement de l'organisme.

- La cirrhose n'est pas irréversible : quand l'organisme est débarrassé de l'hépatite C ou des substances toxiques, l'état de fibrose du foie va petit à petit s'améliorer.

Le suivi médical est important pour prévenir les complications.

2. HÉPATITES A ET B

Il existe des vaccins contre l'hépatite A et B qui sont totalement ou en partie remboursés.

Il est essentiel de se faire vacciner si vous êtes à risque d'être infecté.

Il existe également un **traitement post-exposition à l'hépatite B** à prendre jusqu'à 7 jours après une exposition au virus.

En cas de prise de risque, parlez-en rapidement à un médecin, il évaluera avec vous s'il est nécessaire de prendre un traitement.



3. HÉPATITE C

La plupart du temps, l'hépatite C ne présente **aucun signe** mais peut avoir des **conséquences sérieuses** au bout de plusieurs années.

C'est une maladie contagieuse, potentiellement grave selon les individus. Il est donc indispensable de faire un dépistage et d'envisager un traitement.

Aujourd'hui, on peut en guérir grâce à de **nouveaux traitements rapides** (8 à 12 semaines), **efficaces** (taux de réussite >95%) et avec **très peu d'effets secondaires** (p.18).

Elle se transmet par le sang, c'est pourquoi les usagers de drogues par voie intraveineuse et les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes sont des populations très à risque.

QUAND ON EST INFECTÉ PAR LE VIRUS, IL EST IMPORTANT :

- De commencer un traitement et de ne pas l'arrêter avant la fin.
- De voir un médecin régulièrement et de faire des examens de contrôle.
- De mettre des choses en place pour réduire les risques de contamination (de soi et des autres).
- D'en parler autour de soi (et de se faire aider si besoin) (voir contacts et adresses p.22).

MODES DE TRANSMISSION

Le virus de l'hépatite C est très coriace : il peut survivre plusieurs semaines à l'air libre.

L'injection reste la pratique la plus à risque mais elle n'est pas la seule.



- Contact sang-sang.



- Partage du matériel d'injection (aiguille, seringue, filtre, cuillère, eau, contenant, garrot, compresse, tampon sec, tampon d'alcool).



- Partage de pailles de sniff.



- Partage de burettes (fumette).



- Partage d'objets personnels (rasoir, coupe-ongles, brosse à dents).



- Relation sexuelle non protégée avec présence de sang (relations anales, règles, lésions, IST).



- Tatouage, piercing, scarification (aiguille non stérile, encre, contenant).



- Transfusion sanguine et intervention chirurgicale (avant 1990 en Belgique).



- Soins médicaux dans certains pays.

CO-INFECTION ET RÉINFECTION

Il est possible d'être infecté par l'hépatite C en même temps que par d'autres virus (VIH, hépatite B).

Être porteur du VIH rend vulnérable à l'infection d'autres virus, dont le virus de l'hépatite C. Chez les personnes co-infectées par le VIH/hépatite C, l'organisme parvient moins bien à se défendre. L'infection devient plus souvent chronique et les lésions du foie évoluent plus rapidement.

La réinfection existe !

Même en cas de guérison (spontanée ou par traitement), vous pouvez toujours être réinfecté par le virus de l'hépatite C.



CONSEILS DE RÉDUCTION DES RISQUES

..... 1. **Utilisez du matériel neuf à chaque injection et évitez de le partager** : seringue, filtre, garrot, eau, contenant, cuillère, tampon sec, tampon d'alcool, acide ascorbique.

Pensez à ramener votre matériel pour éviter les contaminations (comptoirs d'échange, container, RESU- Récupérateur externe de seringues usagées, box).

Si pas possible, mettre dans un contenant (ex. : bouteille fermée) avant de jeter le tout à la poubelle.

..... 2. **Pour chaque injection, utilisez une seule fois l'ensemble de votre propre matériel d'injection.** Aucun désinfectant (eau de javel...) ne permet de tuer le virus de l'hépatite C.

..... 3. **Évitez de partager les pailles et billets de sniff.** Les produits attaquent les parois du nez, du sang peut donc s'y trouver.

..... 4. **Évitez de partager les burettes et le matériel pour le crack.** Le verre chaud peut brûler les lèvres et du sang peut s'y retrouver.

..... 5. **Piercing et tatouage** : utilisez du matériel jetable à usage unique ou assurez-vous que le matériel est correctement stérilisé. L'aiguille est contaminante et l'encre aussi.

..... 6. **Évitez de partager les objets personnels** (rasoir, coupe-ongles, matériel d'épilation, sextoxy...).

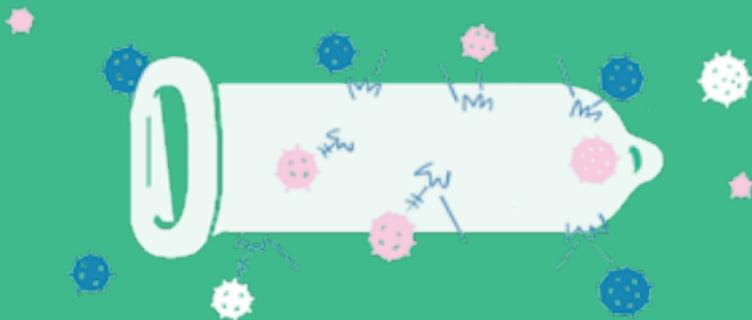
..... **7. Utilisez un préservatif.** Pour améliorer confort et sécurité, utilisez également un lubrifiant à base d'eau (rapports anaux, sécheresse vaginale). Les rapports les plus à risques sont les relations à partenaires multiples, pendant les règles et en cas de lésions génitales ou anales.

Évitez le cunnilingus (contact bouche-sexe) **pendant les règles.** Utilisez un préservatif lors de la fellation, surtout s'il y a des lésions ou des aphtes dans la bouche.

..... **8. Si vous êtes enceinte, parlez-en à un médecin :** il pourra définir les risques et les moyens de les réduire avec vous.

..... **9. Évitez d'allaiter si vous avez des lésions sur les mamelons.** Le lait maternel ne transmet pas l'hépatite C, seulement le sang.

Si vous avez couru un risque, protégez votre partenaire : utilisez un préservatif, même si vous êtes dans une relation stable et exclusive, et faites-vous dépister.



DÉPISTAGE

LE DÉPISTAGE EST SIMPLE ET RAPIDE.

Il sert à connaître son état de santé, à adapter son mode de vie. Il permet d'éviter la co-infection et de contaminer d'autres personnes. Le dépistage se fait par prise de sang ou TROD (Test Rapide à Orientation Diagnostique) : une goutte de sang au bout du doigt suffit avec un résultat en 15 min.

Le délai minimal pour détecter les anticorps anti-VHC est de 3 mois après l'exposition.

OÙ SE FAIRE DÉPISTER ?

Après de médecins généralistes, centres d'accueil et de soins, comptoirs d'échanges de seringue, centres de dépistage (contacts et adresses p. 22).

SI LE DÉPISTAGE EST RÉACTIF : DES ANTICORPS ANTI-VHC SONT PRÉSENTS DANS LE SANG

La présence d'**anticorps anti-VHC** dans le sang veut juste dire que vous avez été **en contact avec le virus** mais, cela ne permet pas de faire la différence entre une personne guérie, qui a donc éliminé le virus et celle qui a une infection chronique.

Il faut alors faire une prise de sang (PCR) qui recherche la **charge virale** dans le sang. La charge virale est la quantité de virus dans le sang.

Votre corps a été en contact avec le virus de l'hépatite C.

Votre corps a éliminé le virus tout seul : vous êtes **guéri**. Les anticorps restent présents à vie, même après guérison.

Le virus est toujours présent : vous avez une **hépatite C chronique**.

Vous pouvez toujours être **réinfecté** par le virus de l'hépatite C.

Dans ce cas, il faut réaliser des **analyses** afin de savoir à quel point le virus a endommagé le foie et envisager de commencer un traitement. Ces analyses ne sont **pas douloureuses**. La biopsie du foie n'est plus nécessaire.

Prenez contact avec un hépatologue ou un service d'accompagnement qui vous guidera. L'hépatologue, spécialiste des hépatites, est un médecin gastro-entérologue.



VIVRE AU QUOTIDIEN AVEC UNE HÉPATITE C

Le virus de l'hépatite C (VHC) ne se transmet **pas par la salive, la toux et la sueur.**

ON PEUT DONC :



- S'embrasser, se prendre dans les bras, se toucher.



- Utiliser en commun des toilettes, le lave-linge.



- Laver sa vaisselle avec celle des autres.



- Placer ses serviettes et tampons hygiéniques dans des sachets bien fermés et les jeter à la poubelle.



De manière générale, il est conseillé de ne pas partager ses affaires personnelles de toilette et de les ranger hors de portée des enfants.



FAUT-IL LE DIRE ?

Vous avez le droit de ne pas dire à votre employeur et à vos collègues que vous êtes atteint du virus de l'hépatite C.

Cela relève de la vie privée et du secret médical.

TRAITEMENT

Aujourd'hui, on guérit de l'hépatite C. Les **nouveaux traitements** sont **efficaces** (taux de guérison >95%), **rapides** (8 à 12 semaines) et ont **très peu d'effets secondaires**. Ils sont accessibles pour tous, quel que soit le stade de la maladie ou le statut administratif (mutuelle).

Le bon suivi du traitement médicamenteux est essentiel pour la guérison, c'est pourquoi il est important d'être suivi et soutenu par des professionnels et son entourage.

Après la guérison, il n'y a plus de risque de transmettre le virus mais vous n'êtes pas protégé contre une nouvelle contamination (voir p.11).

Le suivi d'un traitement contre la maladie vous permettra de guérir, d'améliorer votre qualité de vie et de diminuer les risques de complications liées à la maladie.

Des interactions entre les médicaments peuvent survenir et certains sont contre-indiqués avec l'hépatite C.

Il est important de dire au médecin les différents médicaments et/ou produits naturels (exemple : millepertuis) que vous prenez et les drogues (alcool y compris) que vous consommez.

Il est conseillé de prévenir votre dentiste et autres professionnels de santé avec lesquels vous pourriez être en contact. Les informer permet d'adapter leurs prescriptions en fonction de votre état.

TRAITEMENT ET CONSOMMATION

En Belgique, la **consommation de drogue, d'alcool ou de TSO (traitements de substitution aux opiacés)** n'empêche ni l'accès, ni l'**efficacité du traitement contre l'hépatite C**. Cependant, diminuer la consommation de toxiques (alcool, médicaments...) sera toujours bénéfique pour le foie.

Après un traitement, il est important de suivre les conseils de Réduction des Risques (p.12) pour éviter une réinfection. En effet, même si l'on guérit d'une hépatite C, on n'est pas immunisé et on peut être à nouveau infecté.



3. HÉPATITE C EN PRISON

Les conditions de détention en Belgique augmentent les risques d'infection : proximité, partage de matériel d'hygiène, de consommation, de tatouage, d'objets personnels, etc.

Suivez au maximum les conseils de Réduction des Risques (p.12).



DÉPISTAGE ET TRAITEMENT EN PRISON

Légalement, le dépistage ainsi que les soins de santé sont accessibles en prison.

Dans certaines prisons, un dépistage vous sera proposé dès le début de votre incarcération. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez le demander à tout moment de la détention.

En cas de dépistage réactif à l'hépatite C, la prise de sang (PCR) peut se faire dans la prison dans laquelle vous êtes détenu. Vous irez ensuite en consultation auprès d'un médecin hépatologue. Vous serez généralement envoyé dans un autre établissement pour la consultation, voire pour le démarrage du traitement.

Si vous êtes libéré en cours de traitement, il est important de ne pas l'interrompre. Tout médecin peut demander de recevoir votre dossier médical qui se trouve à la prison mais n'attendez pas trop longtemps, il risque de partir dans les archives et c'est alors plus compliqué de l'obtenir.

Si vous pensez qu'on ne vous donne pas accès aux soins, vous pouvez contacter la Commission de surveillance de votre établissement.

Si vous avez des questions, besoin d'aide ou de soutien : voir partie Prison dans les contacts et adresses p.22.

4. CONTACTS ET ADRESSES

BRUXELLES

Information et orientation

Réseau Hépatite C

0473/80.46.25

0478/71.69.34

info@reseauhepatitec.be

www.reseauhepatitec.be

Accompagnement dans les démarches de soins

SAMPAS (Service d'Accompagnement Mobile pour l'Accès aux Soins)

0493/86.21.95

0493/86.21.97

PRISON

I.Care

rue d'Ecosse, 62 – 1060 Bruxelles

02 218 51 01

info@i-careasbl.be

www.i-careasbl.be

S.E.S - Service Education pour la Santé asbl

Chaussée de Waremme, 139 – 4500 Huy

085/21.25.76

ses.asblhuy@scarlet.be

www.ses-asbl.be



WALLONIE

Luxembourg

CHAC (Carrefour Hépatites – Aide et Contact asbl)
chacasbl@skynet.be

Liège

Sida Sol ASBL
rue des Fontaines Roland, 29 – 4000 Liège
04/287.67.00
info@sidasol.be
www.sidasol.be

Namur

Saser
rue Docteur Haibe 4 - 5002 Saint-Servais
081/77.68.20
saser@province.namur.be

Charleroi / Mons

Sida IST Charleroi Mons
Polyclinique du Mambourg : boulevard Zoé Drion, 1 - 6000
Charleroi
071/92.54.14
065/82.27.55
sidamst@chu-charleroi.be
sidamons@skynet.be
www.sida-charleroi Mons.be

DÉPISTAGE

www.depistage.be

L'HÉPATITE C

SE TRANSMET PAR LE SANG

Aujourd'hui, les nouveaux traitements sont rapides, efficaces et ont peu d'effets secondaires.

FAITES-VOUS DÉPISTER.

Avec le soutien de la **COCOF** et de la **Wallonie**



Cette brochure a été réalisée par Modus Vivendi en partenariat avec Cultures&Santé, le Comptoir de Charleroi, DUNE, le Projet Lama, le Réseau Hépatite C.

Merci à tous les usagers qui ont contribué à cette brochure.

Merci au Dr Chantal de Galocsy, aux asbl I.Care, CHAC et SIDASOL pour leur relecture.

Dépôt légal : D/2019/8826/3

Editeur responsable : Catherine Van Huyck - Modus Vivendi asbl
- rue Jourdan, 151 - 1060 Bruxelles.

Les informations de cette brochure datent de 2019.

Graphisme et illustrations : monsieur iou

